



## Humidité dans appartement acheté il y a - de 6 mois

Par **Angel78**, le **28/12/2016** à **01:04**

Bonsoir

J'ai acheté un appartement en juin dernier et il des problèmes d'humidité sont apparus en octobre. Des gouttes d'eau perlent du mur, de la moisissure est apparue et les fenêtres sont constamment embuées. Mes voisins qui souffrent du même problème datent ce problème d'il y a plus de deux ans. Un huissier est venu constater mais mon conseiller juridique pense que le vice caché est irrecevable. Que puis je faire ?

Merci d'avance pour vos réponses,

Angélique

Par **morobar**, le **28/12/2016** à **09:48**

Bonjour,

Commencer par déclarer un sinistre "dégât des eaux"?

Si la moisissure apparaît depuis le haut du mur====>ventilation

Si la moisissure apparaît depuis le bas====>écoulement d'eau.

On n'est pas en présence d'un vice caché, non garanti en général lors d'une mutation immobilière, mais d'un dol: dissimulation d'un vice connu par le vendeur.